

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	28 (1948)
Heft:	5
Rubrik:	Nouvelles de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

8 avril 1948. — Assemblée générale de notre section de l'Est.

Une importante manifestation d'amitié franco-suisse se déroulait à Besançon le jeudi 8 avril à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux et de l'Assemblée générale de cette section.

Un vin d'honneur réunissait à 11 heures, devant les excellentes fresques du peintre franc-comtois Pierre Bichet, de nombreuses personnalités françaises et suisses parmi lesquelles on remarquait notamment MM. Yves Le Carbont, sous-préfet de Pontarlier Bugnet, maire de Besançon ; Sellier et Kern, président et secrétaire général de la Chambre de commerce de Besançon et du Doubs ; Voirier et Oeschlin, Consuls de Suisse à Besançon et à Dijon ; Sagne, vice-consul de Suisse à Vesoul ; Paul de Perregaux et Jacques Boitel, président et directeur général de notre Compagnie, et les présidents ou secrétaires généraux des 5 groupements professionnels horlogers. Ils étaient reçus par MM. Gander et François, président et vice-président de notre section de l'Est.

Après le déjeuner officiel, M. Gander présida l'assemblée générale qui, entre autres, conférait à l'unanimité le titre de président d'honneur de la section de l'Est à M. Marcel Sagne, vice-consul de Suisse à Vesoul et ancien président de cette section. Le secrétaire, M. Jean-Pierre Allenbach, donna lecture du rapport du Comité qui comportait une analyse détaillée des échanges entre la Suisse et les départements jurassiens au cours de l'année 1947 dans chacun des domaines intéressant cette région : agriculture, horlogerie, bois, vins, automobiles, pipes et lunetterie. A l'issue de la séance, M. Jean-Edouard Schutz, secrétaire, chef de la division commerciale de notre Compagnie, retraçait, en un exposé vivant et érudit, l'évolution des transactions commerciales franco-suisses au cours de l'année écoulée, puisant ses exemples dans les exportations de la Suisse en produits horlogers. Nul mieux que lui n'était désigné pour faire vivre à ses nombreux auditeurs les péripéties des derniers accords et pour leur faire toucher du doigt les indices encourageants d'une reprise des échanges et de leur normalisation.

Cette conférence a consacré M. Schutz, aux yeux de tous, déclare le journal « Le Comtois », pour l'un des animateurs les plus marquants de la Chambre de commerce suisse en France.

9 avril 1948. — Assemblée générale de notre section de Lyon.

Placée au cœur de l'une des régions les plus industrielles de la France, à proximité immédiate de la Suisse, notre section de Lyon, la première en date, est l'une des plus vivantes. Elle comptait 39 membres en 1941, elle en groupe actuellement plus de 800. C'est dire que son assemblée générale revêt chaque année une importance et un lustre particuliers.

Devant MM. Henri Lumière, président de la Chambre de commerce de Lyon ; Albin Gontard, président de la Foire de Lyon ; Barthélémy Valette, représentant les industries métallurgiques de la Loire, Henri Charles, consul général de Suisse à Lyon, Paul de Perregaux et Jacques Boitel, président et directeur général de la Chambre de commerce suisse en France et de nombreuses personnalités du monde industriel, commercial et consulaire français et suisse, M. Edouard Barbezat, président de la section de Lyon, ouvrit une séance particulièrement nourrie où MM. Lumière, Henri Charles, de Perregaux et Boitel prirent tour à tour la parole. Il se dégagea de ces exposés des indications précises sur les relations économiques franco-suisses.

Clôturant la séance, M. Olivier Reverdin, correspondant à Berne du Journal de Genève, tint une remarquable conférence intitulée : « Organisation politique, économique et sociale de la démocratie suisse ». La naissance de la Confédération de 1848 lui fut prétexte pour opérer des rapprochements intéressants avec la naissance d'une Europe unie, vœu du peuple suisse unanime.

22 avril 1948. — Assemblée générale de notre section de Marseille.

En présence de MM. Rogliano, président de la Commission du trafic de la Chambre de commerce de Marseille ; Roux, vice-président de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie ; Dumaine, directeur commercial de la S. N. C. F. ; Manz, consul de Suisse à Nice ; Plüss, gérant du Consulat de Suisse à Marseille ; Tapernoux, chef de section à l'Administration fédérale des blés ; Sonderegger, de la Coopérative des céréales et matières fourragères, M. Louis Bovet, présida cette réunion, close par une conférence fort applaudie de M^e Marcel Guinand, président de l'Union centrale des Rhodaniens, qui traita de l'aspect économique et culturel de l'aménagement du Rhône.

Participation suisse aux foires de Lyon et de Paris

Le cliché reproduit ci-dessous figure le stand officiel suisse à ces deux manifestations. Organisé par notre Compagnie, en collaboration avec l'Office suisse d'expansion commerciale et avec le concours de l'Office central suisse du tourisme, de la Foire de Bâle, du Comptoir suisse à Lausanne et de la Swissair, le stand est conçu comme un vaste bureau de renseignements où les visiteurs s'informent sur les possibilités d'échanges avec la Suisse, sur les formalités à accomplir et sur les exposants suisses dans les différentes sections de la foire.

A Lyon, le Directoire commercial de Saint-Gall et l'Union fruitière suisse avaient monté 2 stands adjacents dans l'enceinte de la section suisse. Une cinquantaine de maisons suisses exposaient dans les halls de la mécanique, du matériel agricole et d'autres produits.

A Paris, la foire ne comportant pas de machines-outils, la participation suisse est moins nombreuse que l'année dernière. On

compte néanmoins 75 exposants suisses en 1948, se répartissant comme suit :

Instruments et appareils de précision	39
Meubles et appareils ménagers	7
Machines pour l'industrie alimentaire	6
Machines à écrire, à calculer et à ronéotyper	5
Matériel agricole	4
Machines à travailler le bois	3
Matériel de bâtiment et de travaux publics	2
Montres	3
Machines pour l'industrie du cuir	1
Divers (inventions, tourne-disques, journaux, etc.)	5

Chaque année plus vastes et plus achalandées, ces deux manifestations attirent des exposants suisses de plus en plus nombreux.

